

II

Paris, le 30 juin 1983

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu, par lettre du 30 Juin 1983, m'adresser la communication suivante :

«(Voir la Lettre Canadienne du 30 juin 1983)»

J'ai l'honneur de vous faire part de l'Accord de mon Gouvernement sur la proposition qui précède. Dans ces conditions, le présent accord entrera en vigueur le même jour que l'Accord, signé à Ottawa le 9 février 1979, auquel il se rattache.

Veillez, Monsieur le Ministre, agréer les assurances de ma très haute considération.

CLAUDE CHEYSSON

Ministre des Affaires extérieures du Canada,  
Ottawa.